



Procès-verbal du Conseil Municipal

de RILHAC-LASTOURS

Mercredi 29 Janvier 2025

Début du conseil : 18h30

Nombre de présents en exercice : 9

PRESENTS Mesdames Claudine ARNAUD, Aurélie RANOUIL, Cécile PERAIN
Messieurs Jacques BARRY, Jean-Bernard RIVASSEAU, Michel VILLARS, Laurent ROUBINET, Sébastien FISSOT, Maxence CANION arrivé à 18h55

EXCUSEE : Fabienne DACQUET

Secrétaire de séance : Michel VILLARS

Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du Conseil du 18 décembre 2024

Le secrétaire de séance lit le compte rendu du Conseil du 18 décembre 2024.
Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Délibération – Demande de Subvention – Amendes de Police

Mr le Maire informe que dans le cadre de la demande de subvention des amendes de police pour la réalisation de l'aménagement de la route des Chevaliers, sur demande du Conseil Départemental, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération mentionnant « amendes de police ».

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal,
Autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention amendes de police

Délibération – Augmentation du temps de travail de l'adjoint administratif

Monsieur le Maire explique que Madame MEUNIER Catherine n'a pas souhaité renouveler son contrat à durée déterminée pour l'entretien des locaux (de la mairie et salle des fêtes). Séverine DEBORD, adjoint administratif, en poste de secrétaire de Mairie, a proposé sa candidature dans les mêmes conditions horaires hebdomadaires que Madame MEUNIER à savoir 2h par semaine.

Pour cela une délibération doit être prise sur l'augmentation de son temps de travail (de 18h par semaine à 20h par semaine).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal,
Accepte la proposition de Monsieur le Maire.

De plus, il est rappelé qu'en cas de location de salle des fêtes avec l'option ménage, le forfait de 50€ pour le ménage est versé intégralement à l'agent chargé de l'entretien.

Mr ROUBINET signale qu'il faut revoir le paragraphe 6 de la convention de location de salle des fêtes en ajoutant que la cuisine doit être rendue propre (sol compris), la salle et les sanitaires balayés même si l'option ménage est choisie par le loueur. La secrétaire se

chargera de modifier ce paragraphe.

Délibération – Adhésion à la mission locale rurale de la Haute-Vienne

Mr Le Maire informe avoir reçu la demande d'adhésion à la mission locale pour l'année 2025 pour un montant de 386 €. Il explique ce en quoi consiste la mission locale.

Cécile PERAIN prend la parole afin d'apporter des informations supplémentaires

Après discussion et délibération : **4 votes contre, 5 votes pour, 1 abstention.**

QUESTION DIVERSES :

-Programmeur pour le chauffage de la salle des fêtes : un débat s'ouvre sur le moyen de chauffage existant peu efficace, bruyant et énergivore. L'installation d'un programmeur pour éviter de laisser le chauffage allumer en dehors des heures de présence est évoquée. Le conseil demande un essai afin de voir la réelle efficacité de ce système.

-Inauguration des logements (ancien presbytère, au-dessus de la mairie) **et de l'aménagement du bourg :** le 04/04/2025 à 11h00 en présence de Monsieur le Préfet et Mr LEBLOIS.

Les entreprises ayant réalisé les travaux, les partenaires seront conviés ainsi que la population.

Un moment de convivialité clôturera l'inauguration.

-Augmentation des tarifs de l'électricité ENERCOOP

Jean-Bernard RIVASSEAU demande une comparaison avec EDF.

Mr Le Maire demande également les dépenses de carburant, d'électricité et d'eau sur l'année 2024 afin de préparer le budget 2025. La secrétaire de Mairie est chargée de donner les montants.

Une consommation anormale de l'eau est constatée au cimetière de Lastours. A surveiller

-Date réunion de la commission sécurité routière : le vendredi 21 février 2025 à 18h00 salle du conseil.

-Remise de la 2^{ème} fleur du concours national villes et villages fleuris le 25/03/2025 à DAX.

Claudine ARNAUD, Jacques BARRY, Jean-Bernard RIVASSEAU proposent de s'y rendre. Ils vont également convier Corinne VAN DER PLAS qui a participé à l'élaboration du dossier de candidature et à Joël LHOMME.

-Le SYDED demande l'autorisation de publier sur Panneau Pocket pour les informations concernant la commune de Rilhac-Lastours.

-Contribution au SDIS en 2025 : augmentation de 3%

-Sinistre de l'Eglise de Lastours : une expertise complémentaire aura lieu le 17/02/2025 à 15h40


-Proposition de date du conseil municipal pour compte de gestion, compte administratif le 19/03/2025 à 18h30.

-Assemblée Générale de la FNATH le 15/02/2025 : Claudine Arnaud s'y rendra

-Prévoir de faire un mail aux associations de la commune pour les demandes de subventions communales 2025.

La séance est levée à 20h30.

Le Maire
BARRY Jacques



Le secrétaire de séance
Michel VILLARS

